

# Projet CHAROL'N

Ateliers de  
co-construction n°2 – 22/05/2024  
Synthèse



## INTRODUCTION

---

Dans le cadre du projet *Charol'N*, les ateliers de co-construction ont pour but de faire **rencontrer** des agriculteurs de la zone d'étude avec d'autres acteurs du projet sur le territoire : les syndicats de rivières, les conseillers de la chambre d'agriculture et le comité de chercheur de l'Institut Agro Dijon.

Dans la démarche de co-construction, les objectifs sont :

- **Adapter** l'initiative aux spécificités du territoire.
- **Faire remonter** les freins, les inquiétudes, les besoins des agriculteurs pour construire un plan d'action pleinement compatible.
- Déterminer les actions que les agriculteurs **volontaires** ont envie de tester

Les actions pourront porter sur de nouvelles pratiques ou stratégies d'élevage, de conduite des prairies, d'alimentation des animaux, de raisonnement de la complémentarité des productions agricoles, de déploiements de leviers agroécologiques etc... Les conditions sous lesquelles les exploitants vont s'impliquer seront également discutées en amont avec eux afin de réfléchir à tous les freins qui pourraient conduire à un non-engagement des exploitants des bassins versants concernées.

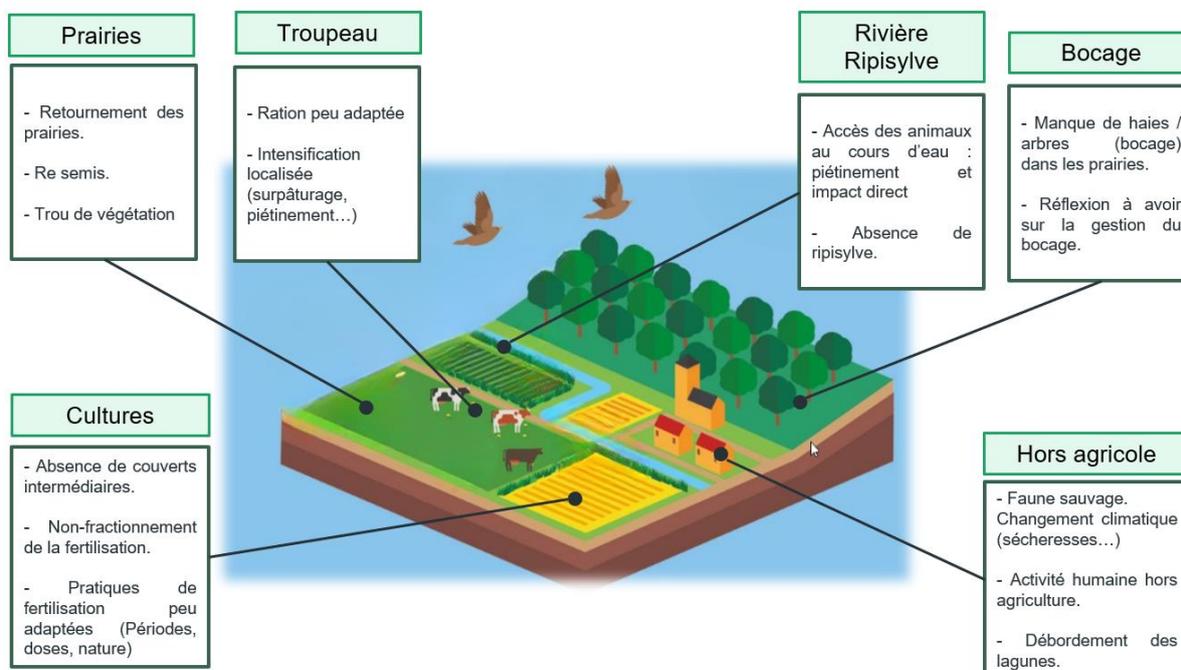
Les actions doivent répondre à ces questions : Quoi ? Comment ? Pourquoi ? Quels bénéfices peut-on en tirer pour atteindre le but du projet : expérimenter des systèmes d'élevage moins émetteurs de nitrates et adaptés au changement climatique. Le plan d'action obtenu n'a pas vocation à être suivi à la lettre par tous les agriculteurs. Ils devront piocher des actions dans ce plan suivant les besoins ressentis sur leur exploitation.

En s'appuyant sur les éléments du premier atelier, un programme d'actions a été élaboré en amont pour servir de base de discussion. **L'objectif de l'atelier n°2** était de présenter ce programme aux agriculteurs et aux autres participants afin de débattre de la pertinence de chaque action et de parvenir à un programme final adapté à tous les acteurs du projet. La participation des agriculteurs a été précieuse, leur permettant d'exprimer leurs avis et ressentis sur l'applicabilité des actions proposées.

# SYNTHESE

## 1. Notes introductives.

L'introduction a été l'occasion de rappeler les objectifs du projet et les éléments de conclusions de l'atelier n°1 sous la forme d'un schéma :



Informations supplémentaires apportées :

- Dans le début du projet, l'idée sera de répondre aux questions scientifiques que les agriculteurs ou plus largement les acteurs pourront avoir. Exemple : Quelle est la part des nitrates d'origines non agricole dans les cours d'eau ?
- Importance du caractère volontaire du projet.

## 2. Présentation des fiches actions et votes.

Les fiches actions en annexe préparées avant l'atelier n°2 sur la base des éléments de l'atelier n°1 ont été présentées en détail aux personnes présentes. S'en est suivi un vote sur la pertinence de chacune d'entre elles.

Méthode : 5 autocollants bleus (« d'accord ») et 5 autocollants rouges (« pas d'accord ») ont été distribués à chacun des participants. La consigne était d'utiliser tous ses autocollants bleus, les rouges étant facultatifs. Plusieurs bleus pouvaient être positionnés sur une même fiche action. Trois lettres pouvaient se trouver sur les autocollants : C pour *chercheur*, S pour *syndicats de rivières*, A pour *agriculteurs*.

Dans le tableau ci-dessous se trouve le résultat des votes pour chacune des fiches.

#/ Fiche action	Bleus				Rouges et commentaires
	C	S	A	Total	
1/	1	4	4	9	<p><i>1 autocollant rouge (A) : Mise en garde sur la diffusion du pâturage tournant, toutes les exploitations sont uniques et la pratique du pâturage tournant n'est pas toujours en adéquation avec leur fonctionnement.</i></p> <p><i>Remarque :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Selon des agriculteurs, le pâturage tournant fourni un gain de temps, et est bénéfique pour la pousse de l'herbe et contrer le parasitisme.</li> <li>- Les chercheurs sont en recherche d'un retour d'expérience sur l'impact de la pratique du pâturage tournant sur l'exploitation agricole : temps de travail, organisation...</li> </ul>
2/ & 2bis/	3	5	6	14	<p><i>1 autocollant (A) : L'apport de matière organique ne doit pas être systématique. Les mesures à appliquer doivent être définie en fonction des résultats des analyses de sols.</i></p> <p><i>Remarques :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un agriculteur précise que la pratique de fertilisation des prairies est apparu récemment avec le souhait d'assurer une bonne production.</li> <li>- Manque de connaissance sur les types de sols et sur l'identification des espèces qui apparaissent dans les prairies.</li> </ul>
3/	3	5	2	10	<p><i>2 autocollants rouge (A) : Sur l'action « Mise en défens de cours d'eau », attention à ne pas tomber dans le dogme de clôturer tous les cours d'eau. Toutes les situations méritent d'être étudiées.</i></p> <p><i>Remarques :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le pacte pour la haie permet un financement à hauteur de 100% de plantation de haies.</li> <li>- Un accompagnement est nécessaire pour le choix des essences, la localisation...(Plan de gestion)</li> <li>- Un accent doit être mis sur la valorisation fourragère du bocage.</li> <li>- Un agriculteur possède des raies d'irrigation perpendiculaires à la pente qui favorise l'infiltration de l'eau dans le sol et limiter le ruissèlement.</li> <li>- Parallèle à faire avec les actions des syndicats de rivières.</li> </ul>
4/	0	0	5	5	Fiche à fusionner avec la fiche n°7.
5/	0	0	2	2	Fiche à fusionner avec la fiche n°1.
6/	6	4	4	14	Une accentuation mise sur le stockage d'eau de pluie.
7/	5	0	1	6	
8/	4	0	3	7	

Les votes ne portaient pas sur la fiche « Suivi ». Tout le monde était d'accord sur le fait qu'un suivi était nécessaire quoi qu'il arrive. Cela n'a pas empêché de débattre sur la forme que le suivi du projet devait prendre.

### 3. Éléments de suivi.

**Bandelettes nitrates** : Des bandelettes réactives nitrates pourraient être distribuées aux agriculteurs sur la zone d'étude avec des parcelles en bordure de cours d'eau et aux syndicats de pêche. Bien que moins que précises qu'une analyse en laboratoire, ce système de sciences participatives permettrait d'une part d'impliquer tous les agriculteurs qui le souhaitent et d'autre part de collecter une grande quantité de données sur le territoire. Des agriculteurs pourraient être réticents à cause du regard d'autres agriculteurs sur leur secteur.

Les participants pourront choisir de garder l'information pour eux pour prendre connaissance de l'état du cours d'eau ou bien de la transmettre à ma chambre d'agriculture via un formulaire simple : Exploitation (optionnel) ; Date / Heure ; Coordonnées GPS ; Résultat de la mesure ; Photo (optionnel). Ce formulaire serait accessible via un QR Code ainsi que sur le site internet du projet : <https://www.charoln.fr/>

Cette action apparaît comme prioritaire, des bandelettes pourraient commencer à être distribuées assez rapidement lors de formations qui réunissent des agriculteurs de différentes zones

### 4. Communication du projet.

Un point important de la rencontre s'est porté sur la gestion de la communication autour du projet Charol'N auprès des agriculteurs et des autres acteurs du territoire :

- **Transparence et clarté** : Après avoir discuté avec d'autres, les agriculteurs présents ont fait remonter que malgré les différentes explications sur le projet, en ayant même participé à l'atelier n°1, de nombreux points restent encore vague pour certains. Le montage d'une vidéo a été évoqué pour rendre la communication plus claire.
- **Vidéo** : Le format vidéo serait particulièrement efficace pour communiquer sur un projet tel que Charol'N. Il permet de présenter les informations complexes de manière claire et engageante, en combinant visuels et narration. De plus, ce format facilite la compréhension et retient mieux l'attention, rendant le message plus accessible pour les acteurs.
- **Mettre au courant l'ensemble des agriculteurs de la zone d'étude** : la vidéo ainsi qu'un support de communication écrit seront utilisés pour communiquer sur le projet à l'ensemble des agriculteurs situés sur la zone d'étude (Ouest Saône-et-Loire)
- **Informers les élus** : La formation des élus sur le projet permet d'impliquer des acteurs supplémentaires dans la démarche de diffusion de l'information.

## 5. Pour la suite...

Le pré-dépôt de dossier pour la suite du PEI devra être fait d'ici septembre 2024. L'été 2024 sera consacré à la recherche d'exploitations volontaire pour s'impliquer dans le projet en tant que partenaire et la rédaction du pré-dépôt.

En vu d'installer des sondes spectrophotométriques (1 ou 2), il faut trouver les endroits les plus pertinents (Choix du BV + Choix du ruisseau + Choix de la position sur le cours d'eau).

## 1/ Diffuser de la pratique du pâturage tournant et limiter le surpâturage

**[JOURNEE TECHNIQUE]** La conduite du pâturage tournant / présentation des résultats d'expérimentation / les avantages agronomiques et environnementaux.

Achat de matériel et financement du temps de travail pour la mise en place des clôtures.

Création d'abreuvoirs qui permettra la pratique du pâturage tournant.

Evaluation de l'impact de cette pratique sur l'environnement (nitrates) / le temps de travail... Dans le but de construire des références.

Déplacer régulièrement les points d'affouragement, (Identifier les zones à risques).

## 2/ Maintenir le potentiel agronomique des sols sous prairie

Connaitre son sol : analyses des paramètres physico-chimique des sols.

Interprétation, conseil et rééquilibrage des paramètres.

Réaliser un sur-semis lorsque les prairies sont en mauvais état.

Expérimenter de nouveaux mélanges prairiaux, plus adaptés au contexte de changement climatique.

## 2bis/ Limiter les pratiques à risques

**[JOURNEE TECHNIQUE]** Connaître les grands types de sols et leur fonctionnement.

Limiter la surface des sols mis à nu sur la période automnale / hivernale.

Limiter le retournement des prairies, pour re semer ou mettre en culture. Privilégier le sur semis

Coordination des labours

## 3/ Restaurer / Entretenir / Gérer le bocage

**[JOURNEE TECHNIQUE]** Le bocage : ses avantages agronomiques et environnementaux / la gestion du bocage / les dispositifs mobilisables / valorisation fourrage et bois énergie.

Entretien et maintien des haies.

Plantation d'arbres en milieu de parcelles. Création éventuelle de projets participatifs avec les communes.

Mise en défens de cours d'eau.

Entretien et maintien de la ripisylve.

## 4/ Optimiser la gestion de la fertilisation et stockage des effluents

**[JOURNEE TECHNIQUE]** La fertilisation : la bonne dose au bon moment.

Fractionnement des apports d'engrais organiques et minéraux.

Réaliser un plan de fumure.

Création d'une plateforme commune de compost pour les agriculteurs d'un même secteur.

Développer l'utilisation du compost pour augmenter le taux de matière organique des sols.

Stockage de fumier sur des plateformes étanches / mise à disposition de bâche étanches. (Financements)



CHAMBRE D'AGRICULTURE SAÛNE-ET-LOIRE

L'INSTITUT agro Dijon



COFINANÇÉ PAR L'UNION EUROPÉENNE

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE

## 5/ Gestion qualitative et quantitative de l'eau

**[JOURNEE TERRAIN]** Accès à l'eau : réglementation / création de puits / Captage de drain... Présence des acteurs de l'eau.

Aménagement de zones tampons en sortie de drain + **[VISITE TERRAIN]** ZTHA du Lycée Agricole de Bourg-en-Bresse

Financements de systèmes de stockage d'eau de pluie.



CHAMBRE D'AGRICULTURE SAÛNE-ET-LOIRE

L'INSTITUT agro Dijon



COFINANÇÉ PAR L'UNION EUROPÉENNE

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE

## 6/ Efficience alimentaire

Evaluation de la qualité de l'herbe et de sa valeur nutritionnelle.

Adaptation de la ration sans pénaliser les performances et le bien-être animal.

Réaliser un bilan N avant/après afin d'évaluer l'évolution de la performance azotée.



CHAMBRE D'AGRICULTURE SAÛNE-ET-LOIRE

L'INSTITUT agro Dijon



COFINANÇÉ PAR L'UNION EUROPÉENNE

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE

## Suivi

Suivi hebdomadaire de la qualité de l'eau. (Par les syndicats de rivières)

Suivi continue de la qualité de l'eau. (Par sondes spectrophotométriques)

Enregistrement des pratiques sur chaque bassin versant (Sous la forme d'une application ?)

Mesures de REH (Reliquat Entrée Hiver) sur les parcelles faisant l'objet de modification de pratiques.

Réaliser un état des lieux sur des exploitations volontaires (bilan azoté..)

Distribution de bandelettes nitrates aux agriculteurs et syndicats de pêche pour récolter des données (Sur la base du volontariat)



CHAMBRE D'AGRICULTURE SAÛNE-ET-LOIRE

L'INSTITUT agro Dijon



COFINANÇÉ PAR L'UNION EUROPÉENNE

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE